



# TABLEAU DES PRESTATIONS

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

## RÉGIME « SURCOMPLÉMENTAIRE » OPTIONNEL DES ACTIFS

BR = Base de remboursement ; RSS = Remboursement de la Sécurité Sociale ; TM = Ticket Modérateur = BR - RSS ;  
DPTM = Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée.

Garanties		Prise en charge par le régime en complément du Remboursement du RÉGIME « SOCLE »
<b>Hospitalisation</b>	Frais de séjour	
	Honoraires	DPTM NON DPTM  +400% BR
	Forfait journalier	
	Forfait patient urgences	
	Lit d'accompagnant (enfant à charge de moins de 12 ans)	
	Chambre particulière	
	Transport	

